

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 09/03/2026

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE BOURSE ET DE LOGEMENT ETUDIANT 2026-2027 Le Crous Amiens-Picardie engagé dans la lutte contre le non-recours

Chaque année, **plus d'un million d'étudiants** dépose **une demande de bourse sur critères sociaux**, dont **environ 22 400 auprès du Crous Amiens-Picardie**. La campagne de bourse et de logement pour l'année universitaire 2026-2027 a débuté lundi 2 mars 2026 et vise à accompagner les étudiants en situation de précarité et à garantir l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur français. Les étudiants et lycéens de terminale sont invités à constituer dès maintenant leur Dossier social étudiant, étape incontournable pour toute demande de bourse sur critères sociaux et/ou de logement en résidence Crous.

La lutte contre le non-recours : une priorité du réseau des Crous

Chaque année, en France, plusieurs dizaines de milliers d'étudiants éligibles à la bourse ne déposent pas ou ne finalisent pas leur demande.

Pour mieux accompagner les futurs étudiants et étudiants dans leurs démarches et lutter contre le non-recours, le réseau des Crous continue de faire évoluer ses outils et ses pratiques. À titre d'exemple, à partir de cette année, le renouvellement des demandes de bourse pour les étudiants boursiers est simplifié (les informations fournies par l'étudiant l'année précédente permettent de préremplir automatiquement la nouvelle demande ; l'étudiant doit simplement vérifier ces informations).

Par ailleurs, le réseau des Crous investit fortement dans une campagne de communication à destination des lycéens de terminale et des étudiants. Il déploie :

- 14 000 affiches dans les Crous, lycées et établissements d'enseignement supérieur,
- une campagne de sponsoring sur les réseaux sociaux programmée pour plus de 15 millions de visionnages, à destination des étudiants et des parents,
- des formats vidéo adaptés et des partenariats de micro-influence pour s'adresser aux jeunes les plus éloignés des discours institutionnels,

Contact presse
Crous Amiens-Picardie
Loretta Rizzuto

Tél : 03 22 71 24 62 -- 06 63 75 59 87
Mél : l.rizzuto@crous-amiens.fr
<https://www.crous-amiens.fr/>

- une campagne d’affichage urbain à proximité d’une centaine de lycées identifiés comme prioritaires,
- des actions de terrain menées par le Crous Amiens-Picardie dans les lycées, lors des journées portes ouvertes et sur les salons étudiants,
- un lien renforcé entre Parcoursup et le Dossier social étudiant, notamment pour mieux informer les proviseurs et professeurs principaux mais aussi les fédérations représentatives de parents d’élèves.

Le Dossier social étudiant (DSE) : une démarche simple et rapide

Le DSE permet aux étudiants et futurs étudiants de formuler :

- une demande de bourse sur critères sociaux,
- une demande de logement en résidence universitaire Crous.

La procédure s’effectue en ligne, depuis le site messervices.etudiant.gouv.fr/.

Qui est concerné ?

La campagne s’adresse :

- aux lycéens de terminale souhaitant poursuivre leurs études dans l’enseignement supérieur,
- aux étudiants souhaitant déposer une demande,
- aux étudiants souhaitant renouveler leur demande.

Comment faire sa demande de bourse et de logement ?

- Constituer un dossier social étudiant avant le 31 mai 2026 sur messervices.etudiant.gouv.fr/ > votre dossier social étudiant (compléter les informations et déposer les justificatifs demandés)
- Indiquer ses vœux de logement en résidence universitaire sur messervices.etudiant.gouv.fr/ > vous loger en résidence Crous entre le 5 mai et le 1^{er} juin 2026 10h

À noter, il n’est pas nécessaire de connaître sa formation future pour constituer son DSE : le candidat peut formuler jusqu’à 6 vœux d’études et ceux-ci peuvent être modifiés par la suite.

Calendrier

La campagne est ouverte **du 2 mars au 31 mai 2026**. Les étudiants sont encouragés à effectuer leur demande le plus tôt possible afin de permettre un traitement de leur dossier dans les meilleurs délais et de bénéficier de la mise en paiement de la bourse dès la rentrée universitaire de septembre. Les dossiers complets et traités avant le 31 mai sont aussi prioritaires pour l’attribution d’un logement Crous.

Toutes les informations sont disponibles sur jedemandemabourse.lescrous.fr. Un [kit de communication](#) est également mis à disposition.

Contact presse Crous Amiens-Picardie Loretta Rizzuto

Tél : 03 22 71 24 62 -- 06 63 75 59 87
Mél : l.rizzuto@crous-amiens.fr
<https://www.crous-amiens.fr/>